

Civil Imagination: A Political Ontology of Photography, Ariella Azoulay, Verso Books, Londres, 2012, 288 p.

Érika Wicky

Number 95, Fall 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/70014ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Productions Ciel variable

ISSN

1711-7682 (print)

1923-8932 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Wicky, É. (2013). Review of [*Civil Imagination: A Political Ontology of Photography*, Ariella Azoulay, Verso Books, Londres, 2012, 288 p.] *Ciel variable*, (95), 109–109.

Civil Imagination A Political Ontology of Photography

Ariella Azoulay

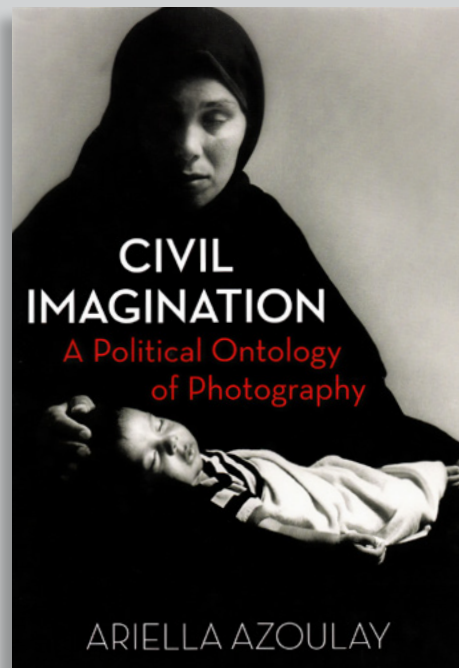
Verso Books, Londres, 2012, 288 p.

Avec cet ouvrage ambitieux approfondissant la réflexion entamée dans son livre précédent, *The Civil Contract of Photography* (Zone Books, 2008), Ariella Azoulay développe sa pensée sur la nature du regard que l'on porte aujourd'hui sur la photographie ainsi que sur les possibilités et la nécessité de le transformer. Cette réflexion est fermement articulée à une autre question : celle du rôle que peut jouer la photographie au sein de la société civile, voire de la façon dont elle peut contribuer à créer cette société civile. Dans cette perspective, la position défendue par l'auteure est celle d'une ontologie politique de la photographie qu'elle définit comme l'ontologie d'un rapport particulier à l'autre dans lequel la photographie ou le photographe serait impliqué. Sa démonstration fait appel à ce qu'elle nomme l'*imagination civile*, faculté née du potentiel, offert par la photographie dès ses premières manifestations au XIX^e siècle, de provoquer une rencontre avec l'autre et avec ses conditions d'existence en permettant aux protagonistes de partager un même espace. Or, la question du partage de l'espace revêt une signification toute particulière dans le contexte de l'étude du cas de l'occupation de la bande de Gaza sur laquelle Ariella Azoulay fonde toute son argumentation. Amorcée par une photographie de Mirsha Kirshner, l'investigation est exemplifiée et illustrée par de nombreuses photographies anonymes ou signées par des photographes célèbres, empruntées aux images diffusées par le gouvernement d'Israël, par des ONG ou encore par Wikipédia. La variété des sources rend compte des différents types d'images qui peuvent parvenir au public et dans chacune desquelles Ariella Azoulay fait apparaître des indices permettant au spectateur de dépasser le discours politique qui accompagne la présentation de la photographie.

Pour ouvrir la posture critique adoptée face à la photographie, Ariella Azoulay commence par étendre sa propre conception de la photographie, mettant en garde contre la restriction de ce phénomène à la seule image photographique. Elle distingue, en effet, l'événement de la photographie qui n'est pas circonscrit dans le temps de l'événement photographié, rappelant que la publication d'une photographie peut aussi constituer un événement. La photographie

est ainsi présentée comme un long processus d'échange et de partage englobant aussi bien les relations créées au moment de la saisie du cliché ou de sa diffusion dans l'espace public que l'action des photographies dont le sujet sait qu'elles ont été produites même s'il n'y a pas accès (ce qui est le cas de la plupart des sujets des photographies illustrant le livre) ou bien des photographies qui pourraient ou auraient pu être produites (l'omniprésence de la photographie à l'heure actuelle nous ayant appris à concevoir chaque moment comme potentiellement photographié).

Par ailleurs, cherchant à caractériser le regard actuel porté sur la photographie, l'auteure élabore le constat selon lequel notre rapport à la photographie est enfermé entre l'esthétique et le politique. Parmi les exemples convoqués à l'appui de cette hypothèse, figure la célèbre formule de Walter Benjamin : « Voilà l'esthétisation de l'art que pratique le fascisme. Le communisme y répond par la politisation de l'art¹ ». Selon Ariella Azoulay, la formulation d'un jugement de goût à l'heure actuelle et depuis l'entre-deux-guerres, en particulier en matière de photographie, passe par l'assertion exclusive « Ceci est / n'est pas politique » ou bien « Ceci est / n'est pas / est (trop) esthétique ». Or, un tel jugement assujettit l'image photographique soit au discours sur l'art des spécialistes, soit au discours politique. Bien qu'elle soit justifiée par la nécessité, pour le public, de trouver dans la photographie un accès à un savoir *civil*, non manipulé, cette volonté d'envisager la photographie indépendamment de tout discours spécialisé ne semble cependant pas suffire à expliquer que l'auteure ait fait abstraction des autres travaux récemment conduits en matière de théorie critique de la photographie. Préférant choisir les auteurs qui soutiennent son propos parmi les philosophes et inscrivant explicitement sa démarche dans la lignée de l'histoire de la culture visuelle plutôt que dans celle de l'histoire de l'art, Ariella Azoulay ne se positionne pas par rapport aux recherches actuelles sur la photographie qui sont pourtant florissantes. Il semblerait que le propos de *Civil Imagination* aurait gagné à dialoguer notamment avec celui de Susie Lindfield (*The Cruel Radiance: Photography and Political Violence*, The University of Chicago Press, 2010), de Kiku



Adatto (*Picture Perfect: Life in the Age of Photo Op*, Princeton University Press, 2008), de Margaret Olin (*Touching Photographs*, The University of Chicago Press, 2012) ou encore des auteurs ayant contribué, comme elle, à l'ouvrage collectif *Picturing Atrocity* (The University of Chicago Press, 2012).

À un premier jugement de goût fondé sur l'appartenance à la catégorie du beau, suivi d'un second déterminant ce qui est de l'art, succède donc, selon elle, un troisième type de jugement de goût qui restreint notre compréhension de la photographie par la catégorisation exclusive du politique et de l'esthétique (le qualificatif d'« esthétique » étant le plus souvent convoqué pour exclure le politique). Or, pour l'auteure, des considérations esthétiques sont susceptibles de découler de toute présentation d'un objet aux sens tandis que le politique ne saurait être l'attribut d'une image même si son contenu est explicitement lié à des enjeux politiques. Plutôt que dans l'image photographique, le politique serait situé dans les relations engendrées par les événements de la photographie. En effet, Ariella Azoulay définit le politique comme un espace de relation entre les personnes, espace en l'occurrence habité par la photographie. À condition qu'il refuse de relayer le discours politique en nommant, c'est-à-dire en catégorisant, les sujets des images photographiques (l'auteure choisit pour exemple : « réfugiés palestiniens »), le public peut trouver dans la photographie un mode d'acquisition de savoir *civil*, propre à créer une association citoyenne par la reconstruction imaginaire de ce qui dépasse le cadre de la photographie. L'auteure

convoque de nombreux exemples pour appuyer sa démonstration, insistant sur le fait qu'une photographie de paysage ou d'architecture puisse répondre à la même vocation, même si aucun sujet humain n'y figure. Inscrivant sa conception du regard dans la pensée de l'action politique par Hannah Arendt (que la philosophe appelle *vita activa*), Ariella Azoulay soutient que la photographie a rendu possible l'émergence d'un regard *civil* susceptible de permettre au spectateur de se soustraire à l'autorité du discours politique.

¹ Walter Benjamin, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Lionel Duvoy (trad.), Paris, Allia, 2003.

Érika Wicky est historienne de l'art. Elle enseigne et effectue un stage de recherche postdoctoral à l'Université du Québec à Montréal. Elle s'intéresse tout particulièrement aux écrits sur l'art et à l'histoire culturelle du XIX^e siècle.